



# SPECIAL REGLEMENTS

## 2017/2018



LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION  
9 RUE LEO LAGRANGE- 35131 CHARTRES DE BRETAGNE  
02.99.67.03.58  
Adresse mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)  
Adresse du site : <http://bretagne.ffnatation.fr>

## CALENDRIER – NATATION COURSE- EAU LIBRE- MAITRES SAISON 2017/2018

Compétitions régionales	Compétitions nationales	Compétitions interrégionales	Compétitions départementales
<u>Dates</u>	<u>Désignation</u>	<u>Lieux</u>	
<u>Novembre 2017</u>			
<b>Samedi 11</b>	<b>Chpts Interclubs Régionaux</b>	<b>Brest piscine Foch</b>	
<b>Samedi 18</b>	<b>Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne</b>	<b>Lorient</b>	
<b>Samedi 25 et Dimanche 26</b>	<b>Chpts Régionaux d'Hiver 25 mètres</b>	<b>Saint Briec</b>	
Jeudi 30 au Dimanche 03/12	Chpts de France 25m	Montpellier	
<u>Décembre 2017</u>			
<b>Dimanche 03</b>	<b>Chpts Régionaux Interclubs Maitres</b>	<b>Vitré</b>	
<b>Samedi 09</b>	<b>Interclubs Régionaux Jeunes</b>	<b>Lorient</b>	
Vendredi 15 au 17	Chpts de France N2 hiver Nord-Ouest	Chartres	
<u>Janvier 2018</u>			
<b>Dimanche 21</b>	<b>Record de l'heure</b>	<b>Coëtquidan</b>	
Dimanche 28	Natathlon Jeunes- Plot 1	Départements	
Samedi 27 et Dimanche 28	Chpts de l'Ouest Interclubs des maitres	Cholet	
<u>Février 2018</u>			
Vendredi 02 au Dimanche 4	FFN Golden Tours – Etape 1	Nice	
<b>Samedi 10 et Dimanche 11</b>	<b>Chpts régionaux Open des Maitres</b>	<b>Fougères</b>	
Dimanche 18	Natathlon Jeunes- Plot 2	Départements	
<b>Samedi 24 et Dimanche 25</b>	<b>Chpts Régionaux d'Hiver 50 mètres</b>	<b>Saint Malo</b>	
<u>Mars 2018</u>			
Vendredi 09 au Dimanche 11	FFN Golden Tours – Etape 2	Sarcelles	
<b>Dimanche 18</b>	<b>Journée Régionale Jeunes</b>	<b>Loudéac</b>	
Vendredi 23 au Dimanche 25	Chpts de France N2 Printemps Nord-Ouest	Tours	
Samedi 31 au Dimanche 02	Chpts de France N3 Nord-Ouest	Grand Couronne	
<u>Avril 2018</u>			
<b>Samedi 7 et Dimanche 08</b>	<b>Meeting Régional Open</b>	<b>Saint Briec</b>	
Vendredi 06 au Dimanche 08	FFN Golden Tours – Etape 3	Marseille	
Dimanche 15	Natathlon Jeunes – Plot 3	Départements	
Vendredi 13 au Dimanche 15	Assemblée Générale FFN	Montpellier	
<u>Mai 2018</u>			
Samedi 12 et Dimanche 13	Coupe de France des Régions	Agen	
<b>Samedi 19 et Dimanche 20</b>	<b>Meeting Régional Open</b>	<b>Brest Recouvrance</b>	
Jeudi 17 au Dimanche 20	Chpts de France Promo	Dunkerque	
Samedi 26 / Dimanche 27	Natathlon Jeunes – Plot 4	Départements	
Mardi 22 au Dimanche 27	Chpts de France Elite	Saint Raphael	
Jeudi 31 au Dimanche 03	Chpts de France Eau Libre		
<u>Juin 2018</u>			
<b>Samedi 09 et Dimanche 10</b>	<b>Meeting National Jean Pierre Gautier</b>	<b>Rennes</b>	
Vendredi 22 au Dimanche 24	Trophée National Lucien Zins	Strasbourg	
<b>Samedi 23 et Dimanche 24</b>	<b>Trophée Régional Lucien Zins</b>	<b>Pontivy</b>	
<b>Samedi 30 au Lundi 02</b>	<b>Chpts de Bretagne Eté 50m</b>	<b>Rennes</b>	
<u>Juillet 2017</u>			
Samedi 07 et Dimanche 08	Coupe de l'Ouest des départements	Saint Lô	
Samedi 07 et Dimanche 08	Open de France Natation	Chartres	
<b>Mercredi 18 au Dimanche 22</b>	<b>Chpts de France filles 15ans et moins, garçons 16 ans et moins</b>	<b>Rennes</b>	
Jeudi 19 au Dimanche 22	Critérium national Promo	Occitanie	
Mercredi 25 au Dimanche 29	Critérium national filles 16/17 ans et +	Laval	





## REGLEMENTS FINANCIERS ET TARIFS

### SOMMAIRE

- 1-2 : TARIFS FEDERAUX
- 3 : LICENCES PROCEDURES
- 3 : TARIFS LICENCES
- 4 : DROITS D'ENGAGEMENTS NATATION COURSE
- 4 : REGLEMENTATION POUR LES OFFICIELS – NATATION COURSE
- 5 : PAIEMENT DES ENGAGEMENTS
- 6 : DROITS D'ENGAGEMENT NATATION SYNCHRONISEE
- 6 : DROITS D'ENGAGEMENTS - WATER POLO
- 6 : DROITS D'ENGAGEMENTS - EAU LIBRE
- 7-8-9 : AIDES AUX CLUBS LABELLISES
- 10 : AIDES AUX STAGES ET REGROUPEMENTS
- 11 : LES SELECTIONS REGIONALES
- 11 : LA FORMATION - L'ERFAN
- 11 : COMPETITIONS – LOCATION DU MATERIEL – AIDE A L'ORGANISATION
- 12-13 : REMBOURSEMENT DES FRAIS
- 14-15 : ANNEXE 1 : CONTRAT DE LOCATION CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE RESERVE UNIQUEMENT AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX BRETONS
- 16 : ANNEXE 2 : CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE REGIONALE OU INTERREGIONALE

**Rappel : toute structure qui ne sera pas à jour financièrement au 1<sup>er</sup> septembre 2017, quelle que soit sa dette, verra sa réaffiliation pour la saison 2017/2018 suspendue jusqu'à régularisation.**

### TARIFS FEDERAUX

#### Affiliation des clubs

Du 16/09/2017 au samedi 30/11/2017, chaque club doit avoir fait sa ré affiliation. L'affiliation se fait en ligne. Tout club qui ne sera pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la Fédération (quelle qu'en soit l'origine) à la date de fermeture du serveur pour basculement de saison, verra sa ré affiliation bloquée jusqu'à acquittement de la dette.

#### Mode de paiement

Le règlement de l'affiliation se fait par carte bancaire.  
(Après cette date l'affiliation est hors période)

#### **Montants**

Le versement à la FFN pour l'affiliation des clubs comprend des tarifs indissociables

	Clubs « annuels »	Clubs natation estivale
Affiliation	155 €	82 €
Agrément ENF (1)	32 €	32 €
Cotisation assurance (2)	16 €	16 €
Informatisation	63 €	33 €
Annuaire Fédéral	23 €	23 €
Communication interne (3)	111 €	111 €
TOTAL	400 €	297 €
Frais de gestion pour affiliation « Hors période »	90 €	Néant
TOTAL	490€	297 €

(1) Y COMPRIS LE " PACKAGE " CF. tableau ENF ci-après.

(2) Cotisation de l'assurance Responsabilité Civile personnelle des dirigeants des clubs.

(3) La communication interne de la FFN comprend :

- 2 abonnements au magazine NATATION (1 au président, 1 au secrétaire).
- Les 3 numéros « Annuels » (Annuel résultat+annuel règlement+annuel natation course) de la saison en cours seront téléchargeables sur le site internet fédéral.

**NOTA :** les abonnements au magazine peuvent être remboursés sur simple demande de la part du club ne les désirant pas, au tarif de 28 € pour 1 abonnement.

**Pour les nouveaux clubs exclusivement :**

Donc à l'exception des : fusions de clubs, modifications d'appellations, scission de clubs, changement de numérotation... **GRATUITE** de l'affiliation de la première année.

**Abonnement aux frais de communications de la FFN**

**LIGUES REGIONALES ET COMITES DEPARTEMENTAUX**

Sur facture FFN :

Pour les Ligues régionales : 250€

Pour les Comités départementaux : 180€

Comprenant :

- L'annuaire fédéral ;
- Les comptes rendus des réunions des Comités Directeurs FFN ;
- La cotisation de l'assurance responsabilité civile personnelle des dirigeants des structures.

**Nota**

L'annuel règlements et les documents spécifiques aux résultats et classements sportifs de la saison en cours seront téléchargeables sur le site internet fédéral.

# TARIFS SAISON 2017-2018

## TARIFS LICENCES

La période de prise de licence par « EXTRANAT » se situe du 16 septembre 2017 au 1<sup>er</sup> septembre 2018.  
Le paiement des licences peut se faire par virement sur le compte bancaire de la Ligue de Bretagne.

La licence est imprimable directement sur le site Extranat.fr

### Licences 2017-2018

Tarif plein 35.00€ (part fédérale : 22,00 € - part région : 13,00 €)

Tarif réduit 22.00€ (part fédérale : 13,00 € - part région : 9,00 €)

**Tarif réduit** : ENF (10 ans et moins – nés en 2008 et après), et licences Natation Estivale : 13,00€

J'apprends à Nager : 15€ dont une part régionale égale à 2,20€.

### RISTOURNE

**Les Comités Départementaux** se verront rétrocéder par La Ligue Régionale d'une ristourne sur licence dont le montant est défini par le Comité Directeur Régional et l'Assemblée Générale Régionale, elle est actuellement de 1€ par licence.

## LICENCES : PROCEDURE DE REGLEMENT

1. Le club règle ses licences par virement bancaire sur le compte de la Ligue de Bretagne ou règle par chèque.
  2. Une copie du bon de commande des licences doit être envoyée par mail à la Ligue de Bretagne.
- **Pour le règlement par virement bancaire les informations ci-dessous devront être précisées :**
    - **Le nom du club**
    - **Le numéro du bon de commande de licence**

## DROITS D'ENGAGEMENTS - NATATION COURSE : TARIFS 2017-2018

Engagements individuels :	6€
Engagements relais :	10€
Championnats interclubs régionaux :	50€/ équipe
Championnats interclubs des maîtres :	50€/ équipe
Meeting national :	7€ épreuve individuelle
Interclubs régionaux benjamins - jeunes :	50€/ équipe
Meeting régional :	7€
Finale régionale interclubs avenir :	30€/ équipe
Trophée régional Lucien Zins :	24€ sur l'ensemble des 6 courses
Records de Bretagne de l'heure	7€
Journée régionale du Natathlon jeunes	6€

<b>Forfait après réception des engagements sans certificat médical</b>	<b>8€/nageur/épreuve</b>
<b>Forfait non déclaré lors de la compétition, après le début des épreuves</b>	<b>12€/nageur/épreuve</b>
<b>Forfait interclubs régionaux (au-delà du 14.10.2017)</b>	<b>100€</b>
<b>Forfait interclubs jeunes (au-delà du 11.11.2017)</b>	<b>100€</b>
<b>Forfait pour tous les interclubs après édition du programme</b>	<b>100€</b>
<b>Amendes pour dépassement des temps limites des compétitions avec grilles de temps : 2€</b>	

Le certificat médical devra parvenir à la Ligue régionale au plus tard dans les 48 heures après la fin de la compétition.

## ENGAGEMENTS : PROCEDURE DE REGLEMENT

### Période d'engagement :

1. Faire les engagements pendant la période des engagements.
2. Envoyer par mail à la Ligue de Bretagne la composition des relais si celle-ci n'est pas possible sur extranet avant la fin de la date limite des engagements.
3. **Les engagements doivent être réglés dans les 48h00 après la fin de la période des engagements par virement (indiqué le nom du club et l'intitulé de la compétition)**

### Non validation des Engagements :

1. Le club n'ayant pas validé ses engagements sur extranet se verra appliquer le tarif majoré de **50%**.

### Rajout d'épreuves supplémentaires après la période d'engagement :

1. Le club se verra appliquer le tarif majoré de **50%** pour chaque épreuve supplémentaire rajoutée après la fin de la période des engagements.

A l'issue de la compétition une facture de la Ligue Régionale sera éditée avec la totalité des engagements et les forfaits éventuels et sera expédiée par mail aux clubs.

- **Pour le règlement par virement bancaire les informations ci-dessous devront être précisées :**
  - **Le nom du club**
  - **Le nom de la compétition**
  - **Eventuellement le numéro de facture**

- **Pour le paiement des engagements aux compétitions interrégionales :**

- Pour toutes les compétitions interrégionales, les clubs bretons doivent régler leurs engagements par virement bancaire ou par chèque à la Ligue de Bretagne.
- Lorsqu'une compétition interrégionale n'est pas gérée par la Ligue de Bretagne, celle-ci n'a pas accès aux bordereaux financiers d'extranat,  **dans ce cas-là il est important lors de votre virement de préciser l'intitulé de la compétition interrégionale.**

**REGLEMENTATION POUR LES OFFICIELS – NATATION COURSE  
PAR REUNION**

- Chpts interclubs régionaux :  
Interclubs régionaux jeunes : { 1 officiel par équipe }
- Chpts régionaux 25m ou 50 m :  
Journée régionale jeunes :  
Trophée régional Lucien Zins :  
Meetings régionaux et nationaux { 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ;  
3 officiels à partir de 20 nageurs }
- Chpts interclubs des maitres : 1 officiel par équipe (si officiel est nageur prévoir son remplaçant)
- Record de l'heure : { 1 officiel pour 1 à 2 nageurs ; 2 officiels pour 3 à 6 nageurs ;  
3 officiels à partir de 7 nageurs }
- Chpts régionaux open des maitres : 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ;  
3 officiels à partir de 20 nageurs (si officiel est nageur prévoir son remplacement)

Tous les officiels doivent être licenciés y compris ceux en examen.

**Non-respect du quota des officiels (par réunion) : amende de 50€/réunion.**

**La clôture des inscriptions pour les officiels sera close ½ heure avant le début de la compétition. S'inscrire obligatoirement auprès du Juge Arbitre.**

**Ces conditions seront appliquées pour toutes les compétitions régionales. L'officiel doit être présent toute la journée, soit deux réunions.**



## DROITS D'ENGAGEMENTS - NATATION SYNCHRONISEE : 2017-2018

	Epreuves individuelles	TARIF		Epreuves de ballets	TARIF		PENALITES AMENDES	TARIF
<b>"Synchro Nat"</b>	PARCOURS A SEC	2,50 euros	<b>Epreuves de ballets sur compétitions régionales</b>	SOLO	14,00 euros	<b>Pour tous types de compétitions</b>	Pour tout forfait de nageuse non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition ou 48h00 après le jour de la compétition.	50,00 euros
	Propulsion Technique	2,50 euros		DUO	14,00 euros		Pour défaut ou forfait de juge.	50,00 euros
	Propulsion Ballet	2,50 euros		TRIO	14,00 euros		Pour tout juge absent à la réunion de jury, sauf circonstance exceptionnelle (prévenir téléphone).	50,00 euros
	TECHNIQUE (4 figures)	2,50 euros		BALLET D'EQUIPE	14,00 euros		Pour non-respect du quota juge/nageuses (manque de juges).	50,00 euros
<b>Régionaux</b>	FIGURES IMPOSEES (4 figures)	6,00 euros		BALLET COMBINE	16,00 euros		Pour non-respect du niveau de juge par rapport au niveau de pratique de la compétition concernée.	50,00 euros

## DROITS D'ENGAGEMENTS - WATER POLO : Tarifs 2017-2018

Championnat régional de Bretagne :

400€

## DROITS D'ENGAGEMENTS - EAU LIBRE : Tarifs 2017/2018

**Droit journalier de participation : Eau Libre : 10€uros Reversement par la FFN de 40% des droits d'engagements au Comité d'Organisation.**

Ce droit journalier ne concerne que les non-licenciés FFN (dans la réalité des faits, jusqu'à présent, c'est l'organisateur qui encaissait ce droit et reversait 6€ à la Fédération.

Le montant des engagements des nageurs aux épreuves en eau libre est fixé librement par l'organisateur qui les perçoit.

Pour information :

Les organisateurs de la Coupe de France en eau libre versent un droit d'inscription à la FFN de 450€par étape. Exemple : Quiberon : 2 journées/2 étapes (900€), Redon 2 journées/2étapes (900€), Cesson : 1 journée : 1 étape (450€). L'ensemble des droits perçus est redistribué intégralement aux nageurs sous forme de primes : (voir règlement fédéral).

Les organisateurs de la Coupe de Bretagne (Dinan, Baud, Pontivy, Quiberon, Cesson, Redon) versent un droit d'inscription à la Ligue de Bretagne de 200€ : soit 1200€ pour 2017. Ce montant est réservé dans sa quasi-intégralité aux nageurs sous formes de primes et récompenses.

Droit d'engagement INDOOR (5 km ou record de l'heure) : 7€ (2017) à verser à la Ligue de Bretagne.

Forfait : idem natation course. Officiels : règlement spécifique inclus dans le programme de la compétition avec pénalités pour défaut d'officiels.

### **AIDES DE LA F.F.N :**

Clubs labellisés « animation », « développement » ou « formateur »

#### **Aide à la licence :**

- Remise de 5% sur la part fédérale de la licence.

#### **Aide à la communication :**

- Kit de communication : diplôme, kakemono\*
- Promotion du club sur le site internet fédéral.
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club.

\*uniquement pour les labels « développement » et « formateur »

Clubs labellisés « national » ou international »

#### **Aide à la licence :**

- Remise de 20% sur la part fédérale de la licence

#### **Aide au fonctionnement sportif :**

- Remise de 50% sur les droits d'engagements aux compétitions\* nationales (natation course, eau libre, natation synchronisée, plongeon).
- Remise de 20% sur les droits d'engagements aux compétitions\* nationales en water-polo

\*La liste des compétitions concernées est accessible auprès des services fédéraux.

#### **Aide à la communication :**

- Kit de communication : diplômes, banderoles et bêche.
- Promotion du club sur le site internet fédéral.
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club.

### **AIDES DE LA LIGUE DE BRETAGNE :**

**Les aides sont de trois natures.**

- 1 – La formation
- 2 – La pratique compétitive
- 3 – L'incitation à la licenciation

#### **Pour la natation course**

##### **La formation**

#### **Label animation :**

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-ENF1-ENF2-ENF3  
En complément de la prise en charge des OPCA. Le club en aura impérativement effectué la démarche.

#### **Label développement :**

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3.  
En complément de la prise en charge des OPCA. Le club en aura impérativement effectué la démarche.

#### **Label formateur :**

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3.  
En complément de la prise en charge des OPCA. Le club en aura impérativement effectué la démarche.

Prise en charge des coûts de formation continue pour l'obtention du BF4. En complément de la prise en charge des OPCA.

Prise en charge d'un stage de formation en structure de haut niveau pour l'entraîneur principal.  
En complément de la prise en charge de des OPCA.

### **Pratique Compétitive**

#### **Label développement et Label formateur :**

Prise en charge partielle des frais de déplacement aux compétitions nationales pour les nageurs qui accèdent aux finales.

Les frais de route en carburant et péages (estimés sur Mappy) et les frais inhérents à l'hébergement ainsi qu'aux repas (estimés à 100€ par jour) seront indemnisés à hauteur de 20%.

Les compétitions nationales retenues sont les suivantes :

En attente

### **Incitation à la licenciation**

A la fin de la saison, les clubs labellisés recevront une aide de 1€ par licence.

Une aide de 50% sur la part régionale sera attribuée pour toute augmentation du nombre de licenciés par rapport au nombre de licences de la saison précédente.

### **Pour la natation synchronisée**

#### **La formation**

#### **Label animation :**

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-ENF1-ENF2-ENF3

En complément de la prise en charge des OPCA, pour les salariés. Le club en aura impérativement effectué la démarche. Pour les bénévoles, prise en charge à hauteur de 50% des coûts de formation.

#### **Label développement :**

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3.

En complément de la prise en charge des OPCA, pour les salariés. Le club en aura impérativement effectué la démarche. Pour les bénévoles, prise en charge à hauteur de 50% des coûts de formation.

#### **Label formateur :**

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3. En complément de la prise en charge des OPCA, pour les salariés. Le club en aura impérativement effectué la démarche. Pour les bénévoles, prise en charge à hauteur de 50% des coûts de formation.

Prise en charge des coûts de formation continue pour l'obtention du BF4. En complément de la prise en charge des OPCA.

Prise en charge d'un stage de formation en structure de haut niveau pour l'entraîneur principal.  
En complément de la prise en charge de des OPCA.

## La pratique compétitive

### **Label développement et Label formateur :**

**1** Prise en charge partielle des frais de déplacement aux compétitions « nationales<sup>1</sup> et/ou 2 » pour les nageuses qui se sont qualifiées (les N1 et N2 se déroulent sur le même week-end et sur le même lieu).

Les frais de route en carburant et péages (estimés sur Mappy) et les frais inhérents à l'hébergement ainsi qu'aux repas (estimés à 100€ par jour) seront indemnisés à hauteur de 20%.

Les compétitions nationales retenues sont :

- Championnats de France N1/N2 « séniors » et « Toutes catégories ».
- Championnats de France N1/N2 « Juniors ».
- Championnats de France N1/N2 « espoirs ».
- Championnats de France « Finale des jeunes » (équivalant à la catégorie « benjamins).

**2** Prise en charge partielle (50%) des frais d'engagements (sur l'épreuve des figures imposées) pour les nageuses participant aux N3 « benjamines ».

**3** Prise en charge partielle (33%) du coût du « stage de détection) organisée par l'interrégion, pour les nageuses « benjamines » sélectionnées grâce à leurs résultats à l'épreuve des figures imposées lors des Nationales 3.

## Incitation à la licenciation

A la fin de la saison, les clubs labellisés recevront une aide de 1€ par licence.

Une aide de 50% sur la part régionale sera attribuée pour toute augmentation du nombre de licenciés par rapport au nombre de licences de la saison précédente.

## **AIDES AUX STAGES ET REGROUPEMENTS**

### **Pour toutes les disciplines :**

Stage régional ou regroupement organisé par la Ligue Régionale : prise en charge par la Ligue à hauteur de 50% du coût du stage par nageur.

Le coût du stage s'entend : pension complète, les frais sur place (déplacements, location piscine, activités annexes, frais divers), encadrement technique.

Particularité de la natation synchronisée et du water-polo : stage organisé dans le cadre de l'interrégion grand ouest.

Prise en charge par la Ligue à hauteur de 33% du coût demandé aux nageuses et aux joueurs.

### **Pour les structures d'accession au haut niveau et de haut niveau :**

#### Pôle espoir régional de Brest :

Participation de 25€ par jour et par nageur.

Le coût du stage s'entend : pension complète, les frais sur place (déplacements, location piscine, activités annexes, frais divers), encadrement technique.

#### Les CLE 29 et 35 :

Prise en charge par le CLE à hauteur de 50% du coût du stage par nageur.

Le coût du stage s'entend : pension complète, les frais sur place (déplacements, location piscine, activités annexes, frais divers), encadrement technique.

Pour les nageurs hors structures, Pôle et CLE, une tarification sera arrêtée par la Ligue régionale.

#### **Aide à l'encadrement :**

Participation de la Ligue à hauteur de 90€ la journée sur présentation d'une facture du club employeur.

### **LES SELECTIONS REGIONALES**

Prise en charge totale par la Ligue des équipes bretonnes engagées à des compétitions nationales.

### **LA FORMATION - L'ERFAN** (Voir les contenus sur le site de la Ligue)

#### **Formation d'évaluateur : ENF 1,2,3**

Coût de la formation : 50€	Participation de la Ligue : 20€	Coût pour le stagiaire : 30€
----------------------------	---------------------------------	------------------------------

#### **Formation Brevet Fédéral 1**

Coût de la formation : 650€+45€ de frais de dossier	Participation de la Ligue : 325€	Coût pour le stagiaire : 325€ + 45€ de frais de dossier
--	----------------------------------	--

#### **Brevet Fédéral 2**

Coût de la formation : 1030€+45€ de frais de dossier	Participation de la Ligue : 515€	Coût pour le stagiaire : 515€ + 45€ de frais de dossier
---	----------------------------------	--

#### **Brevet Fédéral 3 Natation course**

Coût de la formation : 1450€+45€ de frais de dossier	Participation de la Ligue : 725€	Coût pour le stagiaire : 725€ + 45€ de frais de dossier
---	----------------------------------	--

#### **Brevet Fédéral 4 natation course**

Coût de la formation : 2240€+45€ de frais de dossier	Participation de la Ligue : 1120€	Coût pour le stagiaire : 1120€ + 45€ de frais de dossier
---	--------------------------------------	---

La formation continue des entraîneurs et salariés des clubs s'effectue dans le cadre des aides apportés par les OPCA. Les clubs doivent entreprendre les démarches administratives nécessaires.

#### **Formation des bénévoles**

Coût : 40€ la journée (formation et repas) pris en charge à 100% par la Ligue.

#### **Formation officiels A natation course**

Coût : 35€ la journée pris en charge à 100% par la Ligue.

#### **Formation officiels eau libre**

Coût : 35€ la journée pris en charge à 100% par la Ligue.

## COMPETITIONS - LOCATION DU MATERIEL - AIDE A L'ORGANISATION

(Voir en annexe 1 et 2 le contrat de location, la procédure de prise du matériel et la convention pour l'organisation d'une épreuve régionale ou interrégionale)

### UNIQUEMENT AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX BRETONS

PICCOLO, ARES, PLAQUES etc...250 €uros pour toute la compétition.

La Ligue prévoit 150€ par journée pour l'organisation d'une compétition régionale à condition que la convention soit bien respectée.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS

Les demandes de remboursement des frais se font obligatoirement sur la fiche spécifique à cet effet téléchargeable sur le site de la Ligue Régionale, ou disponible auprès du secrétariat de la Ligue.

Toute demande non accompagnée des pièces et justificatifs mentionnés ci-après sera retournée au demandeur.

### BAREME D'INDEMNISATION DES FRAIS DE MISSION

**Tous les documents permettant le déclenchement du paiement par le service comptable de la Ligue doivent lui parvenir dans les 15 jours qui suivent la fin du déplacement.**

#### DEPLACEMENTS

Catégories concernées	Train	Route avec autorisation	Missions non régionales
Toutes personnes ayant reçu une mission régionale par l'autorité régionale	Sur justificatifs Frais réels TGV 2 <sup>ème</sup> classe ou autre train SNCF	Sur justificatifs du déplacement et des km réellement parcourus : remboursement sur la base de 0,35€/km.	Sur présentation de justificatifs  Remboursement sur la base de 0,20€/Km.
Péages avec autorisation route	Parking	Avion avec autorisation	Taxi avec motivation et autorisation
Sur justificatifs Frais réels	Sur justificatifs Frais réels	Sur justificatifs Frais réels Classe éco	Sur justificatifs Frais réels

## HEBERGEMENT

<b>Hôtel selon horaires et éloignement</b>	<b>Repas</b>
Sur justificatifs Plafond, dont petit déjeuner 75€ 85€ en l'Ile de France	Sur justificatifs Plafond 30€

Après autorisation, chacun peut organiser son déplacement comme il l'entend, il sera remboursé à hauteur des justificatifs fournis et dans la limite des plafonds forfaitaires définis ci-dessus.

Le secrétariat de la Ligue régionale est également à la disposition pour les réservations concernant les missions.

Les justificatifs des frais engagés dont le remboursement est demandé à la Ligue Régionale doivent tous être des originaux : billets SNCF compostés, justificatifs de voyage SNCF, document mentionnant le prix payé et le détail de vol + coupons d'accès à bord pour l'avion, tickets de péage, de caisse détaillée de restaurant, facture détaillée d'hôtel...Les dates et les horaires doivent-être cohérents avec la date du déplacement.

Tout dépassement du plafond ou toute dérogation à ce règlement est soumis à l'approbation de l'autorité de la Ligue Régionale.

### ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE REGIONALE

La Ligue prend en charge le déjeuner d'un délégué par club, sur la base de 30€.

# ANNEXE 1

## CONTRAT DE LOCATION CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE RESERVE UNIQUEMENT AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX BRETONS

Coordonnées du PROPRIETAIRE	Coordonnées du LOCATAIRE
Ligue de Bretagne de Natation 9 rue Léo Lagrange 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Tél : 02.99.67.03.58 Mail : <a href="mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr">com.bretagne.natation@wanadoo.fr</a>	Nom : ..... ..... Adresse : ..... Tél : ..... Mail : .....

### Indiqué le matériel souhaité pour la location

POUR LA GESTION DE LA COMPETITION	POUR LE TRANSPORT DU MATERIEL
Plaques de touche OMEGA avec chariot de transport	Rampes pliables
Tableau piccolo avec chariot de transport	Diable
Trépied piccolo	
Touret piccolo	
Rallonge électrique 25 mètres	
Valise Harnais	
Poires	
Klaxons	
Start Time	
Plaque de touche 800/1500	
Ordinateur Ares	
Sono	
Câbles 25 mètres	
Câble 50 mètres	

### Accord de location :

Je soussigné(e).....Mr/Mme Président du club.....

Prend en location le chronométrage électronique de notre meeting.....

Du...../...../..... au..... /...../.....pour un montant de 250€



### **Enlèvement du matériel à la Ligue régionale de natation**

(Cochez la case utile)

<b>FORMULE CHOISIE</b>		<b>DATE</b>
Lundi matin avant 12h00		
Mardi matin avant 12h00		
Jeudi matin avant 12h00		

### **Retour du matériel à la Ligue régionale de natation**

(Cochez la case utile)

<b>FORMULE CHOISIE</b>		<b>DATE</b>
Lundi matin avant 12h00		
Mardi matin avant 12h00		
Jeudi matin avant 12h00		

L'enlèvement et le retour du matériel nécessitent **OBLIGATOIREMENT** la présence de **2 personnes**

**Après utilisation des plaques et pour préserver leur bon fonctionnement, elles devront être vidées de l'eau qu'elles contiennent et rincées à l'eau claire.**

#### **Règlement et caution :**

**Règlement :** dès réception de la facture, je règle la somme due soit : **250 €**

Caution : Je laisse en caution un chèque de 1000 € au nom de la Ligue de Bretagne de Natation. Le chèque de caution doit être établi et remis au Secrétariat de la Ligue Régionale ; celui-ci reste bloqué durant toute la période de location et ne sera donc pas encaissé.

**Le chèque de caution sera remis OBLIGATOIREMENT à l'enlèvement du matériel si tel n'est pas le cas la location ne pourra se faire.**

Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel et sous réserve de non dégradation.

#### **Désignation des personnes qui seront chargées de faire fonctionner le matériel durant la location ;**

Nom.....Prénom.....

Tél.....Mail.....

Nom.....Prénom.....

Tél.....Mail.....

J'atteste avoir pris connaissance du contrat de location.

Contrat établi le :

Nom Prénom et signature

# ANNEXE 2

## CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE EPREUVE REGIONALE OU INTERREGIONALE

### I. LE CLUB ORGANISATEUR

a) Le Club chargé de l'organisation, devra désigner au minimum trois personnes, notamment :

- une à la chambre d'appel des nageurs.
- une pour relever les fiches des chronométrateurs
- une aux tirages de la photocopieuse et à l'affichage

b) Le Club organisateur devra fournir une photocopieuse performante pour assurer le tirage rapide des résultats. Cet appareil devra être muni du papier correspondant à son type et être placé, si possible, à côté du secrétariat informatique.

Les Clubs n'auront pas de résultats papiers mais ils pourront consulter les résultats sur le site internet de la Ligue de Bretagne de Natation.

Les résultats seront affichés dans la piscine.

Les médias (presse écrite ou parlée) éventuellement présents à cette compétition recevront un exemplaire gratuit.

Le club organisateur devra fournir l'eau pour les officiels lors de la compétition.

c) Le Club organisateur a toute liberté pour s'assurer des recettes (publicitaires ou autres) dans le cadre de la compétition, sauf pour l'équipementier de la Ligue Régionale : LES 4 NAGES qui dispose de l'exclusivité pour les compétitions régionales (stand visible).

Toutefois la Ligue Régionale se réserve la possibilité d'assurer la publicité d'un sponsor s'intéressant spécifiquement à cette organisation - Un panneau pourra éventuellement être disposé dans la piscine et des "Bandeaux" à l'intérieur pour les programmes et résultats.

d) Le club devra venir récupérer le matériel à la Ligue régionale au plus tard le jeudi matin de la veille de la compétition. Les frais engagés par le club seront pris en charge par le ligue régionale (carburant, location d'un véhicule).

### II. LA LIGUE REGIONALE

La Ligue Régionale prépare et tire le programme de la Compétition. Un exemplaire sera distribué gratuitement à chaque Club, aux C.T.R, aux responsables du jury présents sur le bord du bassin et aux journalistes.

La Ligue Régionale prendra en charge :

a) Les récompenses.

b) Le traitement informatique de la Compétition.

c) La "Valise" du chronométrage électronique, dans le cas où la piscine est équipée de plaques de touches OMEGA, et l'affichage électronique.

**RAPPEL : Le règlement financier prévoit 150 €uros par journée pour l'organisation d'une compétition régionale à condition que la convention soit respectée.**



# PROGRAMME SPORTIF 2017/2018



## Programme 9 ans et moins (Filles) et 10 ans et moins (Garçons)

Entre le parcours ENF très encadré et le parcours Jeunes, il existe une tranche d'âge pour laquelle la Fédération propose un accompagnement des comités départementaux et des ligues dans la construction d'un programme qui reste toutefois **facultatif** pour les filles 10 ans et moins et les garçons 11 ans et moins.

### Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course ;
- encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
- développer la formation des nageurs dans les quatre nages.

La Ligue de Bretagne et son Equipe Technique Régionale ont fait le choix de confiés aux comités départementaux la construction et l'animation des programmes et actions pour les catégories Avenirs.

Chaque département doit veiller à la mise en place d'un programme adapté aux populations de nageurs concernés et favorisant la participation du plus grand nombre.

### Détail des différentes compétitions pour cette catégorie:

#### Interclubs Avenirs

Une fois par saison, il est proposé d'organiser les interclubs Avenirs. La date est laissé libre dans la saison pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'être titulaire du Pass'compétition.

Les épreuves : 100 m 4N puis des relais 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m nage libre.

#### Natathlon (1er, 2° et 3e plots)

Mise en place d'une organisation en trois plots dès le mois de janvier. Chacun des trois plots devra être espacé de trois semaines au minimum du plot précédent et présenter à chaque fois le programme complet. Les nageurs sont limités à trois engagements par plots dont obligatoirement le 200 ou le 400 nage libre.

Détail des épreuves :

50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon pour les filles 9 ans moins et les garçons 10 ans et moins.

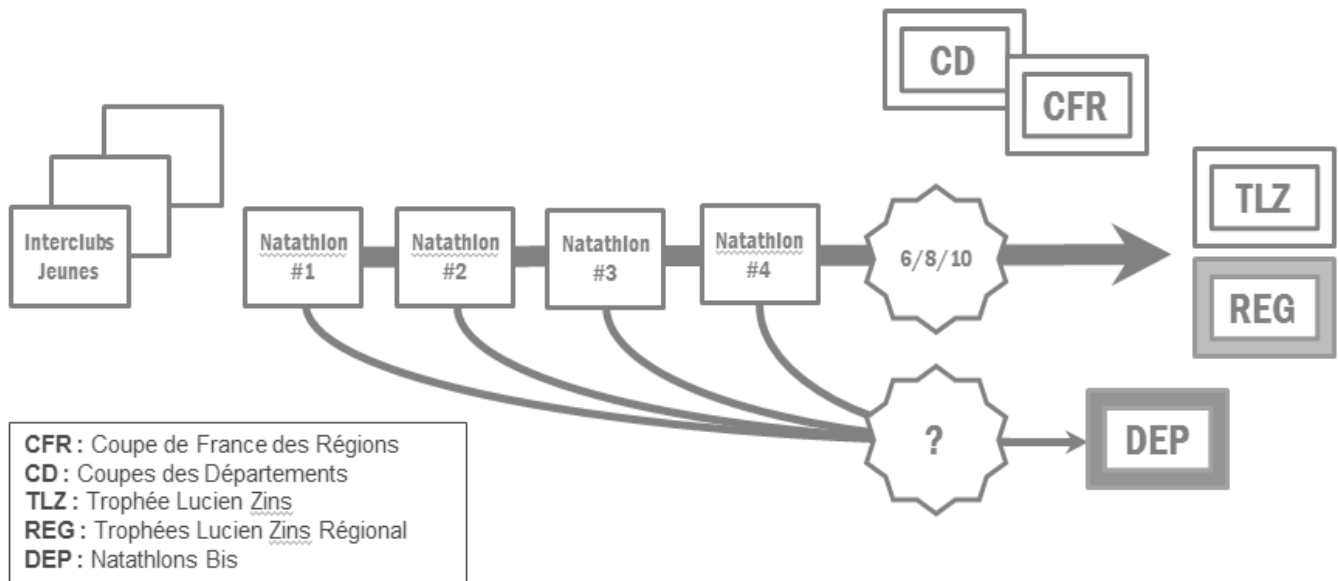
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon pour les filles 10 ans moins et les garçons 11 ans.

#### Finale Départementale Natathlon Avenirs

Il est laissé une liberté totale sur les programmes et les modalités de participation. Le souhait étant d'avoir d'être innovant et en lien avec la population concernées.

## Programme JEUNES

*Filles 13 ans et moins / Garçons 14 ans et moins*



Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des jeunes, la réforme engagée sur le parcours sportif des nageuses 13 ans et moins et des nageurs 14 ans et moins est poursuivie.

### Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course ;
- encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
- développer la formation des nageurs dans les quatre nages ;
- rendre le parcours de formation stimulant qui propose des exigences progressives en cohérence avec les différences de maturité.

### Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

#### Interclubs Jeunes

La ligue de Bretagne propose une poule régionale pour les 18 meilleures équipes dames et messieurs; et confie aux comités départementaux l'organisation de poules départementales.

#### Natathlon (1er, 2e, 3e et 4e plots)

La Ligue de Bretagne confie aux Comités Départementaux l'organisation des quatre plots du Natathlon, avec un calendrier et un programme communs à l'échelle régionale.

Les nageurs sont limités à cinq engagements par plots.

Pour accéder au classement national du Natathlon, chaque nageur doit réaliser son programme selon son année d'âge:

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans, dont le 400 nage libre.
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans, dont 1 épreuve de ½ fond imposée,
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans, dont 2 épreuves de ½ fond imposées.

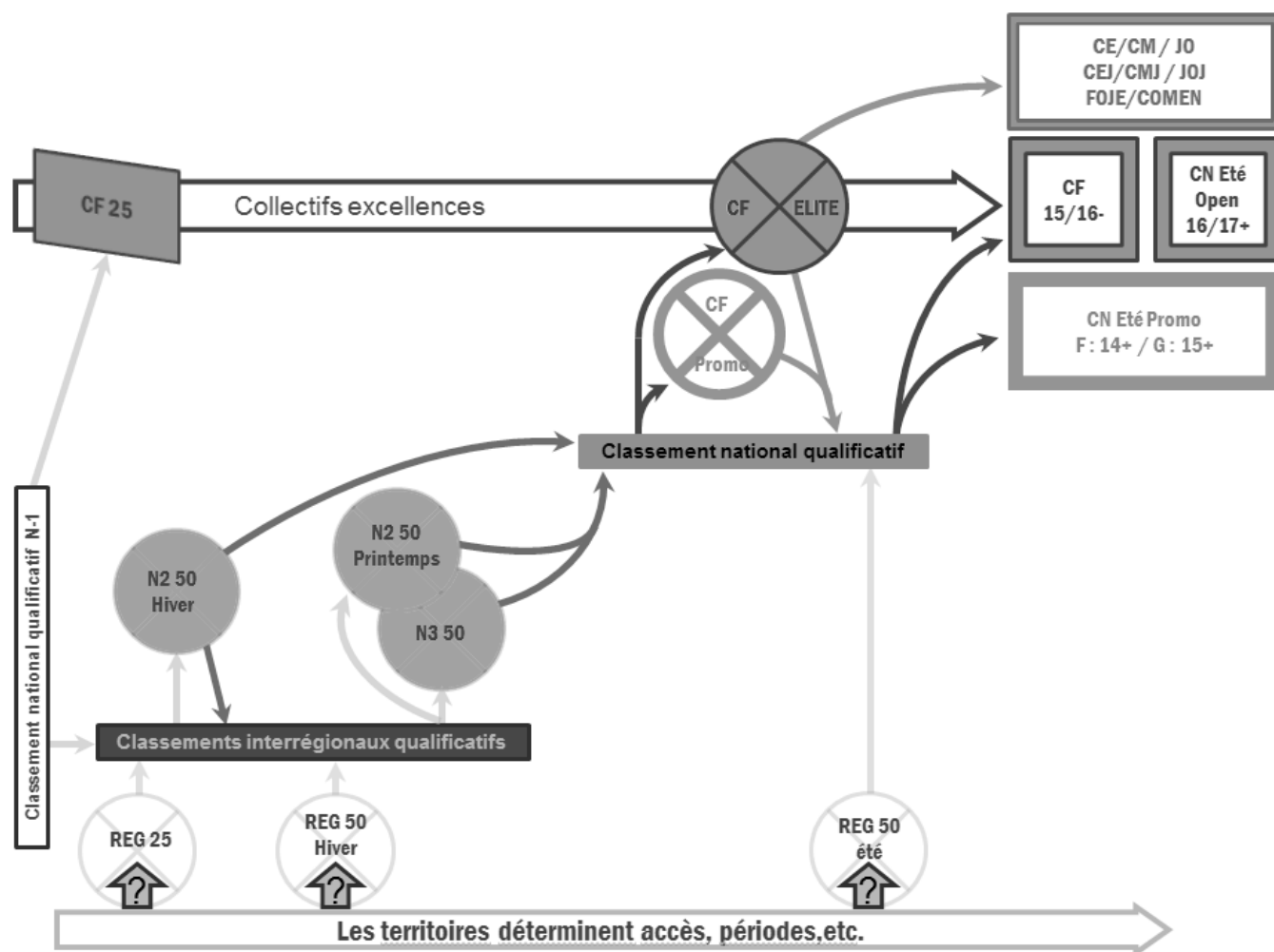
#### Finale Natahlon Bis

Les départements sous l'égide des ligues ont toute la liberté d'organiser une finalité départementale sur des programmes se voulant innovant et en lien avec la population de leur territoire.

## Programme Natathlon Régional 2017/2018

	<b>PLOT 1</b>	<b>PLOT 2</b>	<b>PLOT 3</b>	<b>PLOT 4</b>
	<b>28/01/18</b>	<b>18/02/18</b>	<b>15/04/18</b>	<b>27/05/18</b>
Matin	50 Pap	400 NL	50 Pap	50 Brasse
	50 dos	800 NL Filles	50 dos	50 NL
	100 Brasse	1500 NL Gars	200 Dos	200 NL
	100 NL	200 Pap	100 Brasse	400 4N
	200 4N			
Après-Midi	200 NL	400 4N	100 NL	100 Pap
	50 Brasse	100 Pap	400 NL	100 Dos
	50 NL	100 Dos	200 Brasse	800 NL Filles
	200 Dos	200 Brasse	200 Pap	1500 NL Gars

## Le parcours territorial à finalité nationale et promotionnelle Juniors - Seniors



### Ce schéma présente l'architecture générale du parcours territorial.

En complément du collectif excellence, pour participer aux événements nationaux, les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional et/ou régional.

L'accès au niveau interrégional se fait via des classements interrégionaux qualificatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente, et des performances sur la saison en cours des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 25 m et/ou des régionaux 50 m hiver.

L'accès au niveau régional est laissé à l'initiative des ligues.

### Les championnats N2 hiver

Ils permettent aux nageurs de se confronter dans le but d'intégrer le classement national qualificatif à l'ensemble des événements nationaux.

L'accès se fait pour tous les nageurs présents dans les classements interrégionaux qualificatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m). La présence dans ces classements interrégionaux qualificatifs est néanmoins conditionnée à la réalisation d'un temps limite par épreuve.

### Les championnats N2 et N3 printemps

Ces compétitions sont de référence qualificative nationale et permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser, le classement national qualificatif à l'ensemble des événements nationaux. Elles sont prévues à une semaine

d'intervalle. Les N2 sont prévus sur une poule par interrégions sur un format série/finale et les N3 sont prévus également sur une poule par interrégions mais sur un format adaptable en fonction des effectifs.

**Pour les N2 printemps**, l'accès se fait pour les nageurs les mieux classés dans les classements interrégionaux qualificatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence nationale qualificative de la saison précédente, des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 50 m hiver et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m).

**Pour les N3**, l'accès se fait pour tous les nageurs non qualifié au N2 printemps mais présents dans les classements interrégionaux qualificatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence nationale qualificative de la saison précédente, des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 50 m hiver et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m). La présence dans ces classements interrégionaux qualificatifs est néanmoins conditionnée à la réalisation d'un temps limite par épreuve.

L'organisation des N3 pourra éventuellement être supprimée si l'effectif des nageurs est jugé insuffisant par l'interrégion.

### **Les championnats régionaux 25 m**

Ces championnats permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m) les classements interrégionaux qualificatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente.

### **Les championnats régionaux 50 m hiver**

Ces championnats sont nouvellement créés. Ils permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser, les classements interrégionaux qualificatifs par épreuve établi à partir des performances des compétitions de référence qualificative nationale de la saison précédente, des championnats de Nationale 2 hiver et/ou des régionaux 25 m (en tenant compte de la table de conversion des performances 25/50 m). Ils donnent une occasion supplémentaire pour se qualifier aux championnats N2 et N3 printemps.

### **Les championnats régionaux 50 m été**

Chaque ligue, en cohérence avec le programme interrégional, organise ses championnats. C'est une compétition de référence qualificative nationale qui constitue la dernière possibilité d'accéder au classement national qualificatif aux événements du parcours national promotionnel estival. Pour rappel ce classement national qualificatif par épreuve sur la saison en cours est établi à partir des championnats de France Promotionnel ou Elite, de Nationale 2 HIVER et/ou de Nationale 2 et 3 printemps, et/ou des régionaux été.



## Le collectif « Bretagne Performance 2024 »

Suite à nos réunions Techniques régionales, il a été décidé de construire un collectif de performance afin de permettre aux nageurs de s'identifier dans un parcours vers le haut niveau.

Ce collectif donnera un accès spécifique aux compétitions (voir le détail dans le règlement), un accès à d'autres avantages en cours de formalisation notamment autour de l'accompagnement vers un projet professionnel.

Les critères pour construire ce collectif :

- ↳ Etre dans le collectif excellence national 2016-2017 ou 2017-2018
- ↳ Etre qualifié à la finale du Trophée Lucien Zins
- ↳ Avoir participé à une Finale A ou B lors du championnat de National 2
- ↳ Etre qualifié à un championnat national

Le collectif en détail :

*Attention, cette liste tient compte du club de licence lors de la saison 2016-2017.*

CLUBS	GENRE	NOM_PRENOM	ANNEE
AURAY NATATION	M	PICHOT Julien	2001
		VAHE Guillaume	2001
C PAUL-BERT RENNES	F	ALLIGIER-PLANTEC Clémentine	2004
		BERNARD Béatrice	1998
		BIDEAU Marla	2002
		BIDEAU Thaïs	2002
		COLLET Enora	1998
		CROST Alicia	2004
		DELANOE Sarah	2000
		DENIEUL Catinca	2002
		LEPRINCE Nora	2001
		MACE Charline	1999
		PETIT Laura	2002
		PERIOU Mathilde	2000
		TREGOAT Angeline	2002
	M	BEKONO Pierre	2002
		COURCELLE Quentin	1992
		DANIEL Alexis	2000
		KLEIN Alexi	2003
	MICHEL Victor	1995	
	VERGER Maxime	2003	
C REDON NATATION	F	BERSOT Lucie	1999
		LESAVAND Margot	2000
	M	BOUCHON Pierre	1999
		HAMON Teiva	1996
CERCLE DES NAGEURS ST-BRIEUC	M	DU TEILLEUL Martin	1998
		LE CORRE Pablo	2000
		LE GALL Yann	2000

CLUBS	GENRE	NOM_PRENOM	ANNEE	
CN BREST	F	BOURSE Claire	1998	
		CABON Lean	2002	
		FAVE Anna	2000	
		GARO Anna	2002	
		HITA Orlane	1999	
		JACQUEMIN Severine	1999	
		LE BRIS Clara	2003	
		LE GUEN Camille	1999	
		LE GUEN Ilona	2001	
		NUNES Nolwenn	2000	
		ORMIERES Séphora	2002	
		QUELENNEC Erin	2001	
		ROSSIGNOL Telma	1999	
		TANGUY Marie-Lys	2004	
		TSAI Eileen	2005	
		TREBAOL Lucie	2002	
		WOIRIN Solenn	2001	
		M	BOISARD Alexis	1997
			EVEN William	1996
			LE DANTEC Julien	2000
		LE FLOCH Baptiste	1999	
		LE LAY Antoine	1998	
		MIOSSEC Mathieu	1994	
		PICOCHÉ Louis	2002	
		SALAUN Julien	2001	
		SIOU Anthony	1998	
CN FOUGERES	M	LAINÉ Melaine	2001	
CN GUINGAMP	F	GAUTIER Klervi	2002	
CN MORLAIX	F	DORNIC Morgane	1998	
	M	LEHMANN Cyril	1998	
CNP LOUDEAC	F	MALTRET Enora	1997	
		MOUNIER Alice	2002	
	M	EVEN Mathias	2000	
		JAN Benoît	1992	
		KUPRATSEVITCH Vadim	1996	
DINAN NATATION SAUVETAGE	F	HUBERT Lina	1999	
DINARD OLYMPIQUE N	M	CORBEL Antoine	1992	
		JOLY Killian	2000	
ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE	F	MHUN Lena	2001	
		JEHANNO-FALMUR Eve	2004	
	M	LEBLANC Arthur	1999	
LANNION NATATION	F	LECOMTE Marine	2003	
	M	CHAILLOU Merouane	1999	
		MONCOMBLE Adrien	1999	
LES NAGEURS BIGOUDENS	F	LE HENAFF Laurie	2001	
	M	MARTIN Gaetan	2002	
ST-MALO NATATION	F	SAVART Coralie	2004	
		SENECHAL Maëlle	2002	
UN PLOERMEL	F	DREANO Sarah	2000	
UNION QUIMPER NATATION	F	ANDRIN Emilie	1999	
		BESLIC Maelle	1999	
	M	RAYMOND Augustin	2000	

# CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS

## Toutes Catégories

Date: **samedi 11 novembre 2017**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

Lieu: **BREST (Foch)**

### Engagements extranat du 30 octobre au 06 novembre 2017 minuit

Date	Samedi 11 novembre 2017	Samedi 11 novembre 2017
Ouverture des portes	8h00	14h00
Début des épreuves	9h30	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>10 x 50 m nage libre dames</b>	<b>4 x 200 m nage libre dames</b>
	<b>10 x 50 m nage libre messieurs</b>	<b>4 x 200 m nage libre messieurs</b>
	<b>100 m dos dames</b>	<b>200 m dos dames</b>
	<b>200 m dos messieurs</b>	<b>100 m dos messieurs</b>
	<b>100 m brasse dames</b>	<b>200 m brasse dames</b>
	<b>200 m brasse messieurs</b>	<b>100 m brasse messieurs</b>
	<b>100 m nage libre dames</b>	<b>400 m nage libre dames</b>
	<b>400 m nage libre messieurs</b>	<b>100 m nage libre messieurs</b>
	<b>100 m papillon dames</b>	<b>200 m papillon dames</b>
	<b>200 m papillon messieurs</b>	<b>100 m papillon messieurs</b>
	<b>100 m 4 nages dames</b>	<b>200 m 4 nages dames</b>
	<b>200 m 4 nages messieurs</b>	<b>100 m 4 nages messieurs</b>
	<b>PAUSE 15'</b>	<b>PAUSE 15'</b>
	<b>4 x 100 m nage libre dames</b>	<b>4 x 100 m 4 nages dames</b>
	<b>4 x 100 m nage libre messieurs</b>	<b>4 x 100 m 4 nages messieurs</b>

- **Modalités de participation:**

Les 18 meilleures équipes dames et messieurs, à l'issue des épreuves 2016/2017, sont qualifiés, sans limitation du nombre d'équipes par club.

Après l'épreuve du 10 x 50 NL, aucun changement dans la composition de l'équipe n'est possible.

**Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 14 octobre 2017** (ATTENTION: une équipe forfait pourra participer aux épreuves départementales, mais ne pourra être classée).

Composition des relais : il ne sera pas possible de modifier la composition et l'ordre d'un relais d'une réunion après le début de son déroulement. Par exemple, après 9h30, il ne sera plus possible de modifier l'ordre et/ou la composition des relais 4\*100m NL dames et messieurs, 10\*50 NL dames et messieurs.

- **Classements:**

Pour être classée, une équipe doit comporter 10 nageurs et participer à toutes les épreuves. Chaque nageur doit participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m. Le classement des équipes s'effectue par addition des points à la table de cotation fédérale, la cotation des relais ne sera pas doublée.

- **Récompenses:**

Les 3 premières équipes dames et messieurs seront récompensées (coupes et médailles).

**Chaque club est tenu de fournir un officiel par équipe.**

# CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS

## Toutes Catégories

Date: **samedi 11 novembre 2017**

### LISTE des EQUIPES QUALIFIEES

DAMES		MESSIEURS	
1.	CN BREST (1)	1.	CN BREST (1)
2.	C PAUL-BERT RENNES (1)	2.	C PAUL-BERT RENNES (1)
3.	CN BREST (2)	3.	DINARD OLYMPIQUE N (1)
4.	UN PLOËRMEL (1)	4.	CERCLE DES NAGEURS ST-BRIEUC (1)
5.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE (1)	5.	CNP LOUDÉAC (1)
6.	CN GUINGAMP (1)	6.	C REDON NATATION (1)
7.	UNION QUIMPER NATATION (1)	7.	CN BREST (2)
8.	ST-MALO NATATION (1)	8.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE (1)
9.	COMBOURG NATATION (1)	9.	OLYMPIQUE CLUB CESSON-SÉVIGNÉ (1)
10.	LANNION NATATION (1)	10.	LANNION NATATION (1)
11.	C REDON NATATION (1)	11.	CN VANNES (1)
12.	OLYMPIQUE CLUB CESSON-SÉVIGNÉ (1)	12.	ST-MALO NATATION (1)
13.	LORIENT NATATION (1)	13.	DINAN NATATION SAUVETAGE (1)
14.	CNP LOUDÉAC (1)	14.	AURAY NATATION (1)
15.	LES NAGEURS BIGOUDENS (1)	15.	UNION QUIMPER NATATION (1)
16.	CN FOUGÈRES (1)	16.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE (2)
17.	DINAN NATATION SAUVETAGE (1)	17.	LORIENT NATATION (1)
18.	CN MORLAIX (1)	18.	UN PLOËRMEL (1)

#### **Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 14 octobre 2017**

(ATTENTION: une équipe forfait pourra participer aux épreuves départementales, mais ne pourra être classée).

# CHAMPIONNATS REGIONAUX

Bassin 25 m.

Date: **Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2017**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

Lieu: **SAINT-BRIEUC**

**Engagements extranat du 13 au 20 novembre 2017 minuit**

Date	Samedi 25 novembre 2017		Dimanche 26 novembre 2017	
Ouverture des portes	7h30	14h30	7h30	14h00
Début des épreuves	9h00	15h30	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>100 Dos</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>400 4 Nages</b>	<b>200 NL</b>
	<b>400 NL</b>	<b>100 NL</b>	<b>50 Dos</b>	<b>50 Brasse</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 4 Nages</b>	<b>50 Papillon</b>	<b>200 Dos</b>
	<b>100 Brasse</b>	<b>1500 NL</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>100 4 Nages</b>
	<b>50 NL</b>		<b>800 NL</b>	

- **Modalités de participation:**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale en 25 mètres (ci-après) durant la saison 2016/2017 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses:**

Les trois premiers de chaque épreuve et les 3 premiers Juniors 1 seront récompensés.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

GRILLE QUALIFICATION  
CHAMPIONNATS REGIONAUX HIVER (25m)

Performances réalisées sur la base des performances tout bassin saison N et N-1

DAMES			Epreuves	MESSIEURS		
Tps limites				Tps limites		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus		19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
00:31.00	00:30.50	00:30.00	50 NL	00:26.00	00:27.00	00:28.00
01:08.50	01:07.00	01:05.00	100 NL	00:56.50	00:59.00	01:02.00
02:31.00	02:27.00	02:23.00	200 NL	02:08.00	02:10.00	02:16.00
05:20.00	05:12.00	05:03.00	400 NL	04:31.00	04:44.00	05:00.00
11:10.00	10:45.00	10:30.00	800 NL	9:15.00	9:40.00	10:00.00
20:30.00	20:00.00	19:30.00	1500 NL	17:45.00	18:15.00	19:00.00
00:37.00	00:35.50	00:35.00	50 Dos	00:31.50	00:33.00	00:34.50
01:21.00	01:19.50	01:15.00	100 Dos	01:08.00	01:11.00	01:15.00
02:53.00	02:48.00	02:45.00	200 Dos	02:25.00	02:31.00	02:45.00
00:41.00	00:40.50	00:40.00	50 Bra	00:34.00	00:35.45	00:37.00
01:31.00	01:30.00	01:27.00	100 Bra	01:15.00	01:21.00	01:25.00
03:15.00	03:10.00	03:07.00	200 Bra	02:47.00	02:52.00	03:00.00
00:34.50	00:33.50	00:33.00	50 Pap	00:28.00	00:29.00	00:30.50
01:18.50	01:17.50	01:16.00	100 Pap	01:03.00	01:08.00	01:10.50
03:00.00	02:50.00	02:40.00	200 Pap	02:23.00	02:30.00	02:41.00
01:30.00	01:24.00	01:15.00	100 4n	01:07.00	01:12.00	01:16.00
02:50.50	02:48.00	02:44.00	200 4n	02:25.00	02:31.00	02:39.00
06:05.00	05:50.00	05:10.00	400 4n	05:23.00	05:42.00	05:55.00

# CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS MAÎTRES

Date: **Dimanche 03 décembre 2017**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

Lieu: **VITRE**

**Engagements extranat du 20 au 27 novembre 2017 minuit**

*Compétition qualificative aux Championnats de France interclubs Maîtres.*

Date	Dimanche 03 décembre 2017	
Ouverture des portes	9h00	14h00
Début des épreuves	10h00	14h45
<b>EPREUVES</b>	<b>10 x 50 m nage libre</b>	<b>50 m papillon</b>
	<b>400 m nage libre</b>	<b>100 m dos</b>
	<b>100 m papillon</b>	<b>50 m brasse</b>
	<b>50 m dos</b>	<b>100 m nage libre</b>
	<b>100 m brasse</b>	<b>200 m 4 nages</b>
	<b>50 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m 4 nages</b>

- **Modalités de participation:**

Compétition ouverte aux nageurs et nageuses nés en 1992 et avant (25 ans et plus).

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs ou nageuses du même club (la répartition hommes / femmes au sein des équipes est libre).

Chaque nageur doit impérativement effectuer 1 nage individuelle et le relais 10x50 m nage libre.

Le relais 4x 50 4Nages est obligatoirement nagé par 2 hommes et 2 femmes.

La participation est obligatoire pour se qualifier aux Championnats de France Interclubs Maîtres.

- **Classements:**

Il n'y a pas de classement par catégorie d'âge. La répartition dans les séries pour une épreuve se fait au temps d'engagement (les hommes et les femmes nagent ensemble).

Le classement s'effectue d'après les points à la table de cotation affectés d'un coefficient de majoration moyen calculé à partir des records du monde de la catégorie d'âge (*cf. spécial règlement*).

- **Récompenses:**

Les 3 premières équipes seront récompensées (coupes et médailles).

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel par équipe  
(si l'officiel est nageur, prévoir son remplaçant).**

# INTERCLUBS JEUNES

Date: **Samedi 09 décembre 2017**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

Lieu: **LORIENT**

**Engagements extranat du 27 novembre au 04 décembre 2017 minuit**

Date	Samedi 09 décembre 2017	
Ouverture des portes	8h30	14h15
Début des épreuves	9h30	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>4 x 200 m nage libre dames</b>	<b>100 m brasse dames</b>
	<b>4 x 200 m nage libre messieurs</b>	<b>100 m brasse messieurs</b>
	<b>100 m papillon dames</b>	<b>100 m nage libre dames</b>
	<b>100 m papillon messieurs</b>	<b>100 m nage libre messieurs</b>
	<b>100 m dos dames</b>	<b>Course des remplaçants</b>
	<b>100 m dos messieurs</b>	<b>4 x 100 m 4 nages indiv. dames</b>
		<b>4 x 100 m 4 nages indiv. messieurs</b>

## COMPETITION RESERVEE:

- aux nageurs nés en 2004, 2005 et 2006
- aux nageuses nées en 2005, 2006 et 2007

### • Modalités de participation:

Les 18 meilleures équipes dames et messieurs, à l'issue des épreuves 2016/2017, sont qualifiés. **Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 14 octobre 2017.**

Pour être classée, une équipe doit nécessairement participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Dans ce cas, un club peut présenter plusieurs équipes.

Les équipes mixtes ne sont pas autorisées.

Chaque équipe est composée de 4 nageurs.

Chaque nageur doit OBLIGATOIREMENT à **deux épreuves** individuelles et aux 2 relais. Chaque épreuve de 100 m doit être nagée **deux fois**.

Les nageurs remplaçants pourront participer à 1 épreuve du programme au choix.

### • Classements:

Le classement des équipes s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale.

La cotation des relais ne sera pas doublée.

Un classement masculin et un classement féminin seront publiés.

### • Récompenses:

Les 3 premières équipes Filles et les 3 premières équipes Garçons seront récompensées (coupes et médailles).

**1 officiel par équipe.**



# INTERCLUBS JEUNES

Date: **samedi 09 décembre 2017**

## LISTE des EQUIPES QUALIFIEES

DAMES		MESSIEURS	
1.	ST-MALO NATATION - 8699 pts	1.	C PAUL-BERT RENNES - 7892 pts
2.	CN BREST - 8586 pts	2.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE - 7102 pts
3.	C PAUL-BERT RENNES - 7796 pts	3.	PLOEMEUR NATATION - 6990 pts
4.	CN BREST (2) - 7775 pts	4.	OLYMPIQUE CLUB CESSON-SÉVIGNÉ - 6814 pts
5.	ECN CHARTRES-DE-BRETAGNE - 7724 pts	5.	LORIENT NATATION - 6697 pts
6.	LANNION NATATION - 7210 pts	6.	CERCLE DES NAGEURS ST-BRIEUC - 6331 pts
7.	LES NAGEURS BIGOUDENS - 6229 pts	7.	LES NAGEURS BIGOUDENS - 6022 pts
8.	C PAUL-BERT RENNES (2) - 6116 pts	8.	C REDON NATATION - 5912 pts
9.	UN PLOERMEL - 6037 pts	9.	LANNION NATATION - 5868 pts
10.	EN PONTIVY - 5947 pts	10.	CN BREST - 5849 pts
11.	ENC CHARTRES-DE-BRETAGNE (2) - 5906 pts	11.	DOUARNENEZ NATATION - 5738 pts
12.	LORIENT NATATION - 5683 pts	12.	CN GUINGAMP - 5511 pts
13.	COMBOURG NATATION - 5606 pts	13.	LES NAGEURS BIGOUDENS (2) - 5509 pts
14.	ST-MALO NATATION (2) - 5591 pts	14.	CN MORLAIX - 5462 pts
15.	PLOEMEUR NATATION - 5367 pts	15.	UN PLOERMEL - 5209 pts
16.	AURAY NATATION - 4938 pts	16.	CAUDAN NATATION - 5199 pts
17.	CN MORLAIX - 4931 pts	17.	PAYS DE LANDI NATATION - 5020 pts
18.	LANVAUX OC GRANDCHAMP - 4864 pts	18.	C PAUL-BERT RENNES (2) - 4913 pts
	<i>DAUPHINS ELORN LANDERNEAU - 4807 pts</i>		<i>DINAN NATATION SAUVETAGE - 4705 pts</i>

### Déclaration impérative des équipes forfaits au plus tard le 25 octobre 2017

Compte-tenu de la spécificité de la catégorie Jeunes et des changements de génération de nageurs, il est laissé la possibilité aux clubs de retirer leur équipe de la finale régionale; les équipes suivantes dans le classement seront alors intégrées à la finale régionale.

## RECORD DE L'HEURE

Date: **Dimanche 21 janvier 2018**

Bassin: **50 m x 6 lignes**

Lieu: **COETQUIDAN**

### Engagements via le bordereau en annexe avant le 13 janvier 2018

Date	Dimanche 21 janvier 2018	
Entrée dans le camp	7h45 / 8h15	13h15 / 13h45
Ouverture des portes	8h00	13h30
Début des épreuves	9h00	14h15
<b>6 séries mixtes</b>	<b>1ère série: 9h00</b>	<b>4ème série: 14h15</b>
	<b>2ème série: 10h05</b>	<b>5ème série: 15h20</b>
	<b>3ème série: 11h10</b>	<b>6ème série: 16h25</b>

- **Récompenses:**

Une médaille sera remise à chaque nageur et à chaque nageuse ayant nagé la plus longue distance pendant 1 heure dans les tranches d'âges suivante :

12 ans, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18 ans et plus, Maitres : C1, C2, C3,....etc....C10 (un tableau des records sera tenu à jour)

50 points forfaitaires seront attribués pour la **Coupe de Bretagne Eau Libre** pour tout nageur classé  
30 points pour le challenge spécifique [jeunes](#).

En même temps que les engagements sur bordereau en annexe, les clubs devront fournir la liste des accompagnateurs pour pouvoir entrer dans le camp et accéder à la piscine .Les nageurs, accompagnateurs et officiels devront être en possession d'une pièce d'identité et se présenter à l'entrée du camp aux horaires indiqués.

L'entraîneur accompagnateur devra être identifié sur le bordereau (demande expresse des autorités militaires)

- **Officiels :**

Chaque club devra fournir :

1 officiel pour moins de 3 nageurs

2 officiels entre 3 et 6 nageurs

3 officiels pour plus de 6 nageurs.

En cas de manquement, les nageurs ne seront pas engagés.

Les officiels devront être présents jusqu'à la fin de la deuxième réunion.

Le nom des officiels devra figurer sur la fiche d'engagement.

# CHAMPIONNATS REGIONAUX OPEN MAITRES

Date: **Samedi 10 et Dimanche 11 février 2018**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

Lieu: **FOUGERES**

**Engagements extranat du 29 janvier au 05 février 2018 minuit**

Date	Samedi 10 février 2018	Dimanche 11 février 2018	
Ouverture des portes	13h15	7h45	13h30
Début des épreuves	14h30	9h00	14h30
<b>EPREUVES</b>	<b>800 m nage libre</b>	<b>400 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m 4 nages</b>
	<b>50 m dos</b>	<b>200 m dos</b>	<b>400 m 4 nages</b>
	<b>100 m brasse</b>	<b>100 m 4 nages</b>	<b>100 m nage libre</b>
	<b>200 m 4 nages</b>	<b>100 m brasse</b>	<b>50 m brasse</b>
	<b>100 m papillon</b>	<b>50 m nage libre</b>	<b>100 m dos</b>
	<b>200 m nage libre</b>	<b>200 m papillon</b>	<b>50 m papillon</b>
	<b>1500 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m nage libre</b>	<b>4 x 50 m nage libre mixte</b>
	<b>4 x 50 m 4 nages mixte</b>		

- **Modalités de participation:**

Compétition ouverte aux nageurs et nageuses nés en 1993 et avant (25 ans et plus).

Les relais mixtes comprennent obligatoirement 2 hommes et 2 femmes.

La ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries, notamment dans les épreuves de demi-fond (400 m et au-delà).

- **Classements:**

Engagements libres, les séries sont nagées au temps d'engagement et le classement effectué par catégorie.

- **Récompenses:**

Les vainqueurs de chaque épreuve individuelle ou de relais sont récompensés par catégorie.

Les catégories sont les suivantes, pour les épreuves individuelles et les relais:

Individuelle		Relais
C1 de 25 à 29 ans	C8 de 60 à 64 ans	R1 119 ans et moins
C2 de 30 à 34 ans	C9 de 65 à 69 ans	R2 120 ans à 159 ans
C3 de 35 à 39 ans	C10 de 70 à 74 ans	R3 160 ans à 199 ans
C4 de 40 à 44 ans	C11 de 75 à 79 ans	R4 200 ans à 239 ans
C5 de 45 à 49 ans	C12 de 80 à 84 ans	R5 240 ans à 279 ans
C6 de 50 à 54 ans	C13 de 85 à 89 ans	R6 280 ans à 319 ans
C7 de 55 à 59 ans	C14 90 ans et plus	R7 320 ans à 359 ans

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs (si officiel est nageurs, prévoir son remplacement).**

# CHAMPIONNATS REGIONAUX HIVER

Bassin 50 m.

Date: **Samedi 24 et Dimanche 25 février 2018**

Bassin: **50 m x 8 lignes**

Lieu: **SAINT-MALO**

**Engagements extranat du 12 au 19 février 2018 minuit**

Date	Samedi 24 février 2018		Dimanche 25 février 2018	
Ouverture des portes	7h30	14h30	7h30	14h00
Début des épreuves	9h00	15h30	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>400 Nage Libre</b>	<b>100 Dos</b>	<b>400 4 Nages</b>
	<b>100 Nage Libre</b>	<b>200 Dos</b>	<b>50 Brasse</b>	<b>200 Nage Libre</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>50 Papillon</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>100 Brasse</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 4 Nages</b>	<b>50 Nage Libre</b>	
	<b>1500 Nage Libre</b>		<b>800 NL</b>	

- **Modalités de participation:**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale en 25 mètres (ci-après) durant la saison 2016/2017 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses:**

**Les trois premiers de chaque épreuve et les 3 premiers Juniors 1 seront récompensés**

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**GRILLE QUALIFICATION**  
**CHAMPIONNATS REGIONAUX HIVER (50m)**

Performances réalisées sur la base des performances tout bassin saison N et N-1

DAMES			Epreuves	MESSIEURS		
Tps limites				Tps limites		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus		19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
00:31.00	00:30.50	00:30.00	50 NL	00:26.00	00:27.00	00:28.00
01:08.50	01:07.00	01:05.00	100 NL	00:56.50	00:59.00	01:02.00
02:31.00	02:27.00	02:23.00	200 NL	02:08.00	02:10.00	02:16.00
05:20.00	05:12.00	05:03.00	400 NL	04:31.00	04:44.00	05:00.00
11:10.00	10:45.00	10:30.00	800 NL	9:15.00	9:40.00	10:00.00
20:30.00	20:00.00	19:30.00	1500 NL	17:45.00	18:15.00	19:00.00
00:37.00	00:35.50	00:35.00	50 Dos	00:31.50	00:33.00	00:34.50
01:21.00	01:19.50	01:15.00	100 Dos	01:08.00	01:11.00	01:15.00
02:53.00	02:48.00	02:45.00	200 Dos	02:25.00	02:31.00	02:45.00
00:41.00	00:40.50	00:40.00	50 Bra	00:34.00	00:35.45	00:37.00
01:31.00	01:30.00	01:27.00	100 Bra	01:15.00	01:21.00	01:25.00
03:15.00	03:10.00	03:07.00	200 Bra	02:47.00	02:52.00	03:00.00
00:34.50	00:33.50	00:33.00	50 Pap	00:28.00	00:29.00	00:30.50
01:18.50	01:17.50	01:16.00	100 Pap	01:03.00	01:08.00	01:10.50
03:00.00	02:50.00	02:40.00	200 Pap	02:23.00	02:30.00	02:41.00
02:50.50	02:48.00	02:44.00	200 4n	02:25.00	02:31.00	02:39.00
06:05.00	05:50.00	05:10.00	400 4n	05:23.00	05:42.00	05:55.00

# JOURNEE REGIONALE JEUNES

Date: **Dimanche 18 mars 2018**

Bassin: **25 m x 6 lignes**

Lieu: **LOUDEAC**

**Engagements extranat du 05 au 12 mars 2018 minuit**

Date	<b>Dimanche 18 mars 2018</b>	
Ouverture des portes	9h00	14h15
Début des épreuves	10h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>400 nage libre dames</b>	<b>100 m papillon dames</b>
	<b>400 m nage libre messieurs</b>	<b>100 m papillon messieurs</b>
	<b>200 m 4 nages Dames</b>	<b>100 m dos dames</b>
	<b>200 m 4 nages messieurs</b>	<b>100 m dos messieurs</b>
		<b>100 m brasse dames</b>
		<b>100 m brasse messieurs</b>
		<b>100 m nage libre dames</b>
		<b>100 m nage libre messieurs</b>

## COMPETITION RESERVEE:

- aux nageurs nés en 2004, 2005
- aux nageuses nées en 2005, 2006

- **Modalités de participation:**

Les critères sont en cours d'élaboration afin de répondre au mieux aux besoins des clubs et de la ligue en matière de suivi des athlètes. Ils seront communiqués le 15 novembre 2017.

Communication de la liste des qualifiés le 26/02/18.

Chaque nageur doit OBLIGATOIREMENT au **400 NL, 200 4nages et deux 100m au choix.**

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses:**

**Les 6 premières Filles et les 6 premiers Garçons, au cumul des points des quatre épreuves, seront récompensés**

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

## MEETING REGIONAL OPEN

Date: **Samedi 07 et Dimanche 08 avril 2018**

Bassin: **50 m x 6 lignes**

Lieu: **SAINT-BRIEUC**

**Engagements extranat du 26 mars au 02 avril 2018 minuit**

Date	Samedi 07 avril 2018		Dimanche 08 avril 2018	
Ouverture des portes	8h30	15h00	7h30	14h00
Début des épreuves	10h00	16h00	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>400 Nage Libre</b>	<b>100 Dos</b>	<b>400 4 Nages</b>
	<b>100 Nage Libre</b>	<b>200 Dos</b>	<b>50 Brasse</b>	<b>200 Nage Libre</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>50 Papillon</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>100 Brasse</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 4 Nages</b>	<b>50 Nage Libre</b>	<b>Relais 4 x 50 NL</b>
	<b>1500 Nage Libre</b>	<b>Relais 4 x 100 NL</b>	<b>800 NL</b>	

- **Modalités de participation:**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé au moins un temps de la grille de qualification régionale en tous bassins (ci-après) durant la saison 2016/2017 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur deux épreuves complémentaires.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, classement au temps.

- **Récompenses:**

**Les trois premiers de chaque épreuve et les 3 premiers Juniors 1 seront récompensés**

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**Grilles de qualifications pour les Meetings Régionaux Open**  
(Tous Bassins)

EPREUVES	Dames		
	14 -15 ans	16 ans-17 ans	18 ans et plus
50 Nage Libre	0,3326	0,3231	0,3196
100 Nage Libre	1,1260	1,1053	1,0977
200 Nage Libre	2,3729	2,3280	2,3115
400 Nage Libre	5,2930	5,1990	5,1645
800 Nage Libre	11,1831	10,5895	10,5185
1500 Nage Libre	21,3982	21,0271	20,4911
50 Dos	0,3858	0,3748	0,3708
100 Dos	1,2284	1,2048	1,1961
200 Dos	2,5712	2,5206	2,5021
50 Brasse	0,4263	0,4141	0,4096
100 Brasse	1,3301	1,3036	1,2938
200 Brasse	3,1921	3,1352	3,1144
50 Papillon	0,3588	0,3486	0,3448
100 Papillon	1,2014	1,1785	1,1701
200 Papillon	2,5620	2,5117	2,4932
200 4 Nages	3,0088	2,5572	2,5382
400 4 Nages	6,1926	6,0844	6,0447

EPREUVES	Messieurs		
	15 - 16 ans	17 - 18 ans	19 ans et plus
50 Nage Libre	0,3019	0,2908	0,2866
100 Nage Libre	1,0669	1,0424	1,0333
200 Nage Libre	2,2708	2,2168	2,1966
400 Nage Libre	5,1268	5,0121	4,5690
800 Nage Libre	10,5043	10,2656	10,1761
1500 Nage Libre	20,3120	19,4602	19,2907
50 Dos	0,3500	0,3371	0,3323
100 Dos	1,1574	1,1296	1,1192
200 Dos	2,4570	2,3962	2,3734
50 Brasse	0,3847	0,3706	0,3653
100 Brasse	1,2513	1,2201	1,2083
200 Brasse	3,0479	2,5800	2,5546
50 Papillon	0,3289	0,3168	0,3123
100 Papillon	1,1370	1,1099	1,0998
200 Papillon	2,4380	2,3779	2,3553
200 4 Nages	2,4695	2,4082	2,3853
400 4 Nages	5,5635	5,4328	5,3837



## MEETING REGIONAL OPEN

Date: **Samedi 19 et Dimanche 20 mai 2018**

Bassin: **50 m x 6 lignes**

Lieu: **BREST (Recouvrance)**

### Engagements extranat du 07 au 14 mai 2018 minuit

Date	Samedi 19 mai 2018		Dimanche 20 mai 2018	
Ouverture des portes	8h30	15h00	7h30	14h00
Début des épreuves	10h00	16h00	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>400 Nage Libre</b>	<b>1500 Nage Libre</b>	<b>400 4 Nages</b>	<b>800 NL</b>
	<b>200 Brasse</b>	<b>200 Brasse - Finales A et B</b>	<b>50 Brasse</b>	<b>50 Brasse - Finales A et B</b>
	<b>100 Nage Libre</b>	<b>100 NL - Finales A et B</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>100 Pap - Finales A et B</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>50 Dos - Finales A et B</b>	<b>50 Nage Libre</b>	<b>50 NL - Finales A et B</b>
	<b>200 Papillon</b>	<b>200 Pap- Finales A et B</b>	<b>200 Dos</b>	<b>200 Dos - Finales A et B</b>
	<b>100 Dos</b>	<b>100 Dos - Finales A et B</b>	<b>100 Brasse</b>	<b>100 Br - Finales A et B</b>
	<b>200 4 Nages</b>	<b>200 4 N - Finales A et B</b>	<b>200 Nage Libre</b>	<b>200 NL - Finales A et B</b>
			<b>50 Papillon</b>	<b>50 Pap - Finales A et B</b>

- **Modalités de participation:**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé au moins un temps de la grille de qualification régionale en tous bassins (ci-après) durant la saison 2016/2017 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur deux épreuves complémentaires.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, avec Finales A et B.

Les 400 4N, 400, 800 et 1500 NL seront nagés classement au temps.

- **Récompenses:**

**Les trois premiers de chaque épreuve et les 3 premiers Juniors 1 seront récompensés**

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**Grilles de qualifications pour les Meetings Régionaux Open**  
(Tous Bassins)

EPREUVES	Dames		
	14 -15 ans	16 ans-17 ans	18 ans et plus
50 Nage Libre	0,3326	0,3231	0,3196
100 Nage Libre	1,1260	1,1053	1,0977
200 Nage Libre	2,3729	2,3280	2,3115
400 Nage Libre	5,2930	5,1990	5,1645
800 Nage Libre	11,1831	10,5895	10,5185
1500 Nage Libre	21,3982	21,0271	20,4911
50 Dos	0,3858	0,3748	0,3708
100 Dos	1,2284	1,2048	1,1961
200 Dos	2,5712	2,5206	2,5021
50 Brasse	0,4263	0,4141	0,4096
100 Brasse	1,3301	1,3036	1,2938
200 Brasse	3,1921	3,1352	3,1144
50 Papillon	0,3588	0,3486	0,3448
100 Papillon	1,2014	1,1785	1,1701
200 Papillon	2,5620	2,5117	2,4932
200 4 Nages	3,0088	2,5572	2,5382
400 4 Nages	6,1926	6,0844	6,0447

EPREUVES	Messieurs		
	15 - 16 ans	17 - 18 ans	19 ans et plus
50 Nage Libre	0,3019	0,2908	0,2866
100 Nage Libre	1,0669	1,0424	1,0333
200 Nage Libre	2,2708	2,2168	2,1966
400 Nage Libre	5,1268	5,0121	4,5690
800 Nage Libre	10,5043	10,2656	10,1761
1500 Nage Libre	20,3120	19,4602	19,2907
50 Dos	0,3500	0,3371	0,3323
100 Dos	1,1574	1,1296	1,1192
200 Dos	2,4570	2,3962	2,3734
50 Brasse	0,3847	0,3706	0,3653
100 Brasse	1,2513	1,2201	1,2083
200 Brasse	3,0479	2,5800	2,5546
50 Papillon	0,3289	0,3168	0,3123
100 Papillon	1,1370	1,1099	1,0998
200 Papillon	2,4380	2,3779	2,3553
200 4 Nages	2,4695	2,4082	2,3853
400 4 Nages	5,5635	5,4328	5,3837

# MEETING NATIONAL Jean-Pierre Gautier

Date: **Samedi 09 et Dimanche 10 juin 2018**

Bassin: **50 m x 8 lignes**

Lieu: **RENNES (Bréquigny)**

**Engagements extranat du 28 mai au 04 juin 2018 minuit**

Date	Samedi 09 juin 2018		Dimanche 10 juin 2018	
Ouverture des portes	7h00	15h30	7h00	14h30
Début des épreuves	8h30	16h30	8h30	15h30
<b>EPREUVES</b>	<b>400 Nage Libre</b>	<b>1500 NL séries rapides</b>	<b>400 4 Nages</b>	<b>800 NL</b>
	<b>50 Brasse</b>	<b>50 Brasse - Finales A,B,C</b>	<b>50 Pap</b>	<b>50 Pap - Finales A,B,C</b>
	<b>200 Dos</b>	<b>200 Dos - Finales A,B,C</b>	<b>200 NL</b>	<b>200 NL - Finales A,B,C</b>
	<b>50 NL</b>	<b>50 NL - Finales A,B,C</b>	<b>50 Dos</b>	<b>50 Dos - Finales A,B,C</b>
	<b>200 4N</b>	<b>200 4N- Finales A,B,C</b>	<b>200 Pap</b>	<b>200 Pap - Finales A,B,C</b>
	<b>100 Pap</b>	<b>100 Pap - Finales A,B,C</b>	<b>100 Brasse</b>	<b>100 Br - Finales A,B,C</b>
	<b>200 Brasse</b>	<b>200 Br - Finales A,B,C</b>	<b>100 Dos</b>	<b>100 Dos - Finales A,B,C</b>
	<b>1500 NL séries lentes</b>		<b>800 NL séries lentes</b>	

- **Modalités de participation:**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

Les nageurs ayant réalisé au moins un temps de la grille de qualification (ci-après) durant la saison 2016/2017 (n-1) ou lors de la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés.

Ils pourront également s'engager sur **deux épreuves complémentaires**.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, avec Finales A et B toutes catégories, et Finales C réservées aux Juniors 1 non qualifiés en finales A et B.

Les 400 4N, 400, 800 et 1500 NL seront nagés classement au temps.

- **Récompenses:**

**A DEFINIR**

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**GRILLE DE QUALIFICATION**  
**Meeting Jean-Pierre Gautier**

**Performances à réaliser durant la saison 2017/2018, tous bassins.**

<b>DAMES</b>	<b>Epreuves</b>	<b>MESSIEURS</b>
<b>Tps limites</b>		<b>Tps limites</b>
<b>toutes catégories</b>		<b>toutes catégories</b>
00:31.00	50 NL	00:28.00
01:08.00	100 NL	01:02.00
02:31.50	200 NL	02:16.00
05:26.00	400 NL	05:00.00
11:10.00	800 NL	10:00.00
20:00,0	1500 NL	19:00.00
00:37.00	50 Dos	00:34.50
01:20.50	100 Dos	01:15.00
02:51.50	200 Dos	02:45.00
00:41.00	50 Bra	00:36.50
01:31.00	100 Bra	01:25.00
03:17.00	200 Bra	03:00.00
00:34.50	50 Pap	00:30.00
01:18.50	100 Pap	01:10.50
02:54.50	200 Pap	02:41.00
02:50.50	200 4n	02:39.00
06:15.00	400 4n	06:00.00

# TROPHEE REGIONAL LUCIEN ZINS

Date: **Samedi 23 et Dimanche 24 juin 2018**

Bassin: **50 m x 6 lignes**

Lieu: **PONTIVY**

## Engagements extranat du 11 au 18 juin 2018 minuit

Date	Samedi 23 juin 2018		Dimanche 24 juin 2018	
Ouverture des portes	8h30	15h00	7h30	14h00
Début des épreuves	10h00	16h00	9h00	15h00
<b>EPREUVES</b>	<b>400 4N garçons</b>	<b>400 4N filles</b>	<b>400 NL filles</b>	<b>200 4N filles</b>
	<b>100 Papillon filles</b>	<b>50 Papillon garçons</b>	<b>400 NL garçons</b>	<b>200 4N garçons</b>
	<b>100 papillon garçons</b>	<b>50 Papillon filles</b>	<b>200 Papillon filles</b>	<b>100 Dos filles</b>
	<b>50 Brasse filles</b>	<b>200 NL filles</b>	<b>200 Papillon garçons</b>	<b>100 Dos garçons</b>
	<b>50 Brasse garçons</b>	<b>200 NL garçons</b>	<b>50 Dos filles</b>	<b>200 Brasse filles</b>
	<b>200 Dos filles</b>	<b>100 Brasse filles</b>	<b>50 Dos garçons</b>	<b>200 Brasse garçons</b>
	<b>200 Dos garçons</b>	<b>100 Brasse garçons</b>	<b>100 NL filles</b>	<b>50 NL filles</b>
	<b>800 NL filles</b>	<b>1500 NL garçons</b>	<b>100 NL garçons</b>	<b>50 NL garçons</b>

### COMPETITION RESERVEE:

- aux nageurs nés en 2004, 2005 et 2006
- aux nageuses nées en 2005, 2006 et 2007

#### • Modalités de participation:

Seront retenus par rapport au classement national du Natathlon (à l'issue des qualifications nationales) les :

- 120 meilleures filles (avec 60 filles 3<sup>ème</sup> année, 35 filles 2<sup>ème</sup> année et 25 filles 1<sup>ère</sup> année)
- 120 meilleures garçons (avec 60 garçons 3<sup>ème</sup> année, 35 garçons 2<sup>ème</sup> année et 25 garçons 1<sup>ère</sup> année)

Les nageurs qualifiés à la Finale Nationale du Natathlon ne peuvent pas participer à cette compétition.

L'engagement des nageurs devra se faire impérativement dans les épreuves nagées sur les plots du natathlon, mais pas obligatoirement sur les épreuves dans lesquelles ils se sont classés au Natathlon

Le nombre d'engagement sera limité à:

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues

#### • Classements:

Un classement par point sera établi par année d'âge à l'addition des cinq épreuves totalisant le plus de points.

#### • Récompenses:

Les trois premiers du classement général par année d'âge seront récompensés.

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

# CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE

Bassin 50 m.

Date: **Samedi 30 juin, dimanche 01 et lundi 02 juillet 2018**

Bassin: **50 m x 8 lignes**

Lieu: **RENNES**

## Engagements extranat du 18 au 25 juin 2018 minuit

Date	Samedi 30 juin 2018	Dimanche 01 juillet 2018		Lundi 02 juillet 2018	
Ouverture des portes	14h30	7h30	14h30	7h30	14h00
Début des épreuves	15h45	9h00	15h30	9h00	15h00
	Séries / Finales	Séries	Finales	Séries	Finales
<b>EPREUVES</b>	<b>50 Brasse</b>	<b>200 Dos</b>	<b>800 NL</b>	<b>200 Brasse</b>	<b>400 4N</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>100 Brasse</b>	<b>200 Dos</b>	<b>100 Dos</b>	<b>200 Brasse</b>
	<b>50 Papillon</b>	<b>200 NL</b>	<b>100 Brasse</b>	<b>400 NL</b>	<b>100 Dos</b>
	<b>1500 Nage Libre</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>200 NL</b>	<b>200 Papillon</b>	<b>400 NL</b>
	<b>50 Brasse</b>	<b>200 4N</b>	<b>100 Papillon</b>	<b>50 NL</b>	<b>200 Papillon</b>
	<b>50 Dos</b>	<b>100 NL</b>	<b>200 4N</b>	<b>400 4N</b>	<b>50 NL</b>
	<b>50 Papillon</b>	<b>800 NL</b>	<b>100 NL</b>		

- **Modalités de participation:**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs 15 ans et plus et nageuses 14 ans et plus.

\*Les nageurs du collectif « Performance Bretagne 2024 » : ils ne sont pas limités en nombre d'engagements.

\*Les nageurs qualifiés : ils devront avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale en tous bassins (ci-après) durant la saison en cours pourront participer aux épreuves où les temps ont été réalisés. Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

- **Classements:**

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues, avec finales A et B toutes catégories et finale C pour les nageurs 16 ans et moins et nageuses 15 ans et moins non qualifiés en finales A et B, sur les 50, 100 et 200.

Les 400 4N, 400, 800 et 1500 Nage Libre seront nagés classement au temps, séries lentes le matin, série rapide l'après-midi.

- **Récompenses:**

**Les trois premiers de chaque finale A et les trois premiers garçons 16 ans et moins, filles 15 ans et moins seront récompensés. Pour les récompenses juniors, les finales A puis B priment sur les finales C.**

**Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs; 3 officiels à partir de 20 nageurs.**

**GRILLE QUALIFICATION**  
**CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE (50m)**

Performances réalisées sur la base des performances tout bassin saison N.

DAMES			Epreuves	MESSIEURS		
Tps limites				Tps limites		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus		19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
00:31.00	00:30.50	00:30.00	50 NL	00:26.00	00:27.00	00:28.00
01:08.50	01:07.00	01:05.00	100 NL	00:56.50	00:59.00	01:02.00
02:31.00	02:27.00	02:23.00	200 NL	02:08.00	02:10.00	02:16.00
05:20.00	05:12.00	05:03.00	400 NL	04:31.00	04:44.00	05:00.00
11:10.00	10:45.00	10:30.00	800 NL	9:15.00	9:40.00	10:00.00
20:30.00	20:00.00	19:30.00	1500 NL	17:45.00	18:15.00	19:00.00
00:37.00	00:35.50	00:35.00	50 Dos	00:31.50	00:33.00	00:34.50
01:21.00	01:19.50	01:15.00	100 Dos	01:08.00	01:11.00	01:15.00
02:53.00	02:48.00	02:45.00	200 Dos	02:25.00	02:31.00	02:45.00
00:41.00	00:40.50	00:40.00	50 Bra	00:34.00	00:35.45	00:37.00
01:31.00	01:30.00	01:27.00	100 Bra	01:15.00	01:21.00	01:25.00
03:15.00	03:10.00	03:07.00	200 Bra	02:47.00	02:52.00	03:00.00
00:34.50	00:33.50	00:33.00	50 Pap	00:28.00	00:29.00	00:30.50
01:18.50	01:17.50	01:16.00	100 Pap	01:03.00	01:08.00	01:10.50
03:00.00	02:50.00	02:40.00	200 Pap	02:23.00	02:30.00	02:41.00
02:50.50	02:48.00	02:44.00	200 4n	02:25.00	02:31.00	02:39.00
06:05.00	05:50.00	05:10.00	400 4n	05:23.00	05:42.00	05:55.00